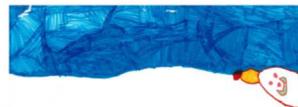


# BRÉAUTÉ

Bulletin Municipal

Janvier 2022



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| SOMMAIRE .....   | 1  |
| L'ÉDITO DU MAIRE .....   | 2  |
| LES COMMISSIONS MUNICIPALES.....   | 3  |
| URBANISME.....   | 3  |
| SANTÉ .....  | 3  |
| DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....   | 4  |
| LE BUDGET.....   | 4  |
| TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX .....                         | 5  |
| CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT CIMETIÈRE .....                                 | 7  |
| CANTINE SCOLAIRE.....  | 7  |
| ANIMATIONS FÊTES ET CÉRÉMONIE .....  | 8  |
| COMMISSION SECURITE.....   | 9  |
| DECHETS .....  | 10 |
| SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS .....                           | 11 |
| NUMERIQUE INTERGÉNÉRATIONELLE .....  | 11 |
| INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES .....  | 12 |
| STATION D'ÉPURATION .....  | 12 |
| FIBRE.....   | 12 |
| LES ASSOCIATIONS.....  | 13 |
| ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS.....                                   | 13 |
| L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE HENRI BLANC DE BRÉAUTÉ. .... | 15 |
| L'ASSOCIATION POUR LES AINÉS DE BRÉAUTÉ. ....                              | 17 |
| VIVA L'SOLBAR.....   | 18 |
| FOOTBALL CLUB BRÉAUTÉ BRETTEVILLE.....                                     | 19 |
| LA QUINTEFEUILLE.....  | 21 |
| AGENDA DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE .....                                     | 23 |
| INFORMATIONS PRATIQUES .....   | 23 |
| RECENSEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES .....                              | 23 |
| NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE.....  | 23 |

# L'édito du maire

L'an passé, à cette même époque je vous adressais mes vœux et je n'imaginai pas qu'à l'aube de 2022 notre vie serait encore si marquée par l'évolution de cette pandémie du COVID. 2021 a été ballottée par les vagues successives malgré l'arrivée massive du vaccin. Je vous félicite pour votre mobilisation pour cette vaccination. Au niveau de la commune nous avons fait le maximum pour vous informer, pour favoriser la prise de rendez-vous ou le transport de celles et ceux qui se trouvaient isolés, pour faire venir le vaccinobus du département...je remercie toutes celles et ceux qui ont aidé dans cette mobilisation.

Comme vous avez pu le constater le conseil municipal a lancé de nombreux chantiers en cette année 2021 ; accueil de soignants, achat et vente d'immobilier, travaux d'entretien, équipements...ils sont détaillés dans les pages suivantes. Merci à l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement, leur mobilisation et leur soutien. Merci à tous les agents municipaux qui font preuve d'une grande conscience professionnelle

Nous avons aussi réfléchi à l'avenir. Le schéma de référence s'achève et dans les premières semaines de 2022 nous aurons à choisir entre différents scénarii qui engageront le devenir et l'évolution de notre commune pour les deux ou trois décennies prochaines.

Nous avons également fait réaliser une étude sur la faisabilité et le dimensionnement d'un nouveau groupe scolaire qui permettrait d'accueillir en plus de nos enfants, les élèves des communes voisines qui souhaitent améliorer les conditions de vie et d'apprentissage de leurs enfants. Si nous obtenons les financements espérés de l'État, du département, ce projet est réaliste. Il est probable que la communauté de commune viendrait y ajouter d'autres équipements tels un gymnase, un terrain de sport synthétique, un équipement culturel. Une belle opportunité de collaborer avec nos voisins dans l'intérêt des enfants de nos communes et qui renforcera encore l'attractivité de notre territoire.

J'espère que 2022 verra enfin l'agrément du fameux PLUI qui est en gestation depuis près de 7 ans et que vous pourrez réaliser la plupart de vos projets de construction ou d'aménagement sans les contraintes qui vous bloquent aujourd'hui.

Beaucoup d'autres projets vont démarrer en 2022, l'accueil de nouveaux professionnels de santé et de bien-être, des appartements au Presbytère, une maison d'assistantes maternelles, des aménagements paysagers et des aires de jeux pour les enfants, des travaux sur les bâtiments communaux, la sécurisation de notre village et notamment la vidéo surveillance.

Au niveau national 2022 sera aussi une année décisive l'élection présidentielle et les législatives nous engagerons pour 5 ans plus peut-être. Je vous invite à y prendre votre part en faisant en sorte que l'abstention aux municipales régionales et départementales ne soit plus qu'un mauvais souvenir

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite une année 2022 riche de réussite, de bonheur et surtout une bonne santé. Ensemble construisons le Bréauté de demain.

**Jean-Claude Malo**

# Les commissions municipales

## **URBANISME**

Le Plu communal de 2012 est toujours en vigueur.

Il est très restrictif et imparfait et ne permet malheureusement pas la réalisation de certains projets de nos concitoyens. C'est très regrettable car nous souhaitons que nos habitants se sentent bien et puissent réaliser leurs projets !

Nous attendons impatiemment le PLUI (intercommunal) qui lui, apportera beaucoup d'améliorations à ces imperfections.

Il est toujours recommandé à nos concitoyens de se déplacer en mairie en amont et de vérifier la faisabilité de leur projet avant le dépôt de la déclaration préalable ou du permis. Certains projets n'étant pas permis au plu mais devraient l'être avec le PLUI. Nous sommes à votre disposition le samedi matin.

## **UN SCHEMA DE REFERENCE POUR BREAUTE**

L'année 2021 a été marquée pour la commune par un grand nombre d'acquisitions et de travaux. Ces acquisitions s'inscrivent **dans le schéma de référence** dont la commune a souhaité se doter. Ce schéma est un guide qui permet à la commune de se projeter à plus de 20 ans en matière d'aménagement, d'architecture et d'urbanisme.

Il a pour objectifs principaux de renforcer la sécurité de la commune, d'améliorer le cadre de vie de nos habitants ainsi que de se projeter à plus ou moins long terme sur le développement urbain et économique.

Ces professionnels, dans le cadre de l'étude, ont identifié des secteurs d'enjeux dans notre commune pour répondre aux besoins exprimés et pour développer BREAUTE.

Ce schéma est également un outil opérationnel qui permet d'accélérer la réalisation d'opérations concrètes au service de l'attractivité de BRÉAUTÉ.

Une réunion publique aura lieu dès que possible et des réunions thématiques s'organiseront avec vous.

## **SANTÉ**

Cette année a été marquée par l'implantation de plusieurs professionnels de santé et notamment le Dr Camélia Cizmas, chirurgien-dentiste dans l'ancienne mairie, la kinésithérapeute Oriane Vaquez dans le presbytère et l'infirmière Sandrine Guiboux également dans l'ancienne mairie.

Après quelques mois d'exercice, Mme vaquez nous a informé qu'une deuxième kiné allait la rejoindre.

L'arrivée d'une deuxième dentiste est à l'étude également.

Et nous allons accueillir dès les premiers jours de janvier Mélissa Blanchard qui est esthéticienne, spécialisée et expérimentée dans les massages et qui ouvre une activité de balnéo et spa enfant au 12 rue Guy de Maupassant.

**Nous remercions tous ces professionnels qui ont choisi BRÉAUTÉ pour exercer leur activité et contribué ainsi à l'attractivité de notre commune.**

Et nous travaillons ardemment sur l'implantation d'autres professionnels de santé et notamment dans les secteurs peu ou pas représentés.

## ***DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE***

Nous travaillons également à favoriser l'arrivée d'acteurs économiques à BRÉAUTÉ en lien avec la communauté de communes CAMPAGNE DE CAUX. On peut noter l'arrivée des transports ORTA dans la zone d'activité.

Et nous sommes en pourparlers pour implanter des TPE et commerces, mais la difficulté pour nous dans cette tâche c'est le manque de locaux et c'est pour cette raison que nous nous sommes portés acquéreur d'un certain nombre de maisons.

**Nous remercions également tous les professionnels en place, qui depuis des années ont permis à BRÉAUTÉ de bénéficier de cette image de centralité très dynamique.**

### ***Projet de MAM***

Nous accueillerons courant de l'année Mme Orta alexandra qui va ouvrir sa mam, maison d'assistantes maternelles : "Il était une MAM".

La capacité future de la maison permettra à terme l'implantation de 3 assistantes maternelles en plein cœur de Bréauté, avenue du 8 mai 1945.

Un projet dont on se réjouit à l'heure où nous travaillons toujours sur le projet de regroupement scolaire à proximité des équipements sportifs.

### ***Projet de REGROUPEMENT SCOLAIRE***

Ce projet de regroupement scolaire a fait l'objet d'une étude concertée de dimensionnement avec nos communes voisines et amies.

Nous travaillons désormais avec les services de l'Etat sur sa faisabilité et les aides maximales à obtenir sur ce beau et grand projet pour notre commune, les communes voisines et partenaires et surtout nos enfants.

### ***LA GARE***

L'étude que nous avons évoqué l'an dernier dans ce même bulletin est toujours en cours, un partenaire supplémentaire nous a rejoint, il s'agit de CAUX SEINE AGGLOMERATION.

S'agissant d'un équipement dont le rayonnement va bien au-delà de l'intercommunalité, on se réjouit de ce partenariat élargi !

Cette étude a pour objectif d'améliorer l'accueil des voyageurs et de profiter de retombées économiques sur notre territoire.

### ***LE BUDGET***

***Un budget maîtrisé, malgré de très nombreuses réalisations et acquisitions.***

#### ***Quelques chiffres***

##### **Fonctionnement :**

###### Dépenses

Prévisions : 1 499 683 euros

Réalisations : 757 152.10 euros

##### **Investissement :**

###### Dépenses

Prévisions : 1 640 986 euros

Réalisations : 810 884 .57 euros

##### **Pascale DHERVILLEZ**

Première adjointe, en charge des finances, de l'urbanisme et du développement économique.

## ***TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX***

### ***Le presbytère***

Nous avons réalisé une première tranche de travaux qui a permis d'ouvrir un cabinet de kinésithérapeute. La structure du bâtiment a été renforcée et des travaux pour l'aménagement de logements à l'étage verra le jour cette année.

Le jardin du presbytère va être aménagé en parc public, pour le bien-être de tous.

### ***Le cimetière***

Les devis sont toujours en cours pour nous faire avancer sur la réflexion d'aménagement, permettant de minimiser l'entretien. Aucune décision, n'a été prise pour le moment.

### ***Impasse Antoine Arnaud***

Suite à plusieurs réunions avec les habitants concernés par cette impasse privée, la commune est en cours d'acquisition pour réaliser des travaux permettant une réelle voirie, afin de faciliter l'accès aux usagés.

### ***La gare***

Pour donner suite au remaniement du cadastre, les limites de propriétés sont mieux définies entre la communauté de commune, le département, la SNCF et la commune de Bréauté. Sur l'année 2022, des aménagements paysagers vont être créés, pour répondre à la demande des citoyens concernés.

### ***Le carrefour des feux***



Nous avons réalisé avec les agents communaux, quelques travaux pour réduire l'entretien (et limiter la prolifération de la prêle qui est la cause des problèmes de soulèvement d'enrobé. Dans un premier temps, la minéralisation des plates-bandes, puis dans un second temps des pots vont être positionnés pour fleurir de nouveau le carrefour.

### ***Marquage au sol***



L'ensemble des marquages de bandes de traversées piétons, d'interdictions de stationner sont en retard. La commande a été passée, l'entreprise a démarré les travaux et dès que les conditions météorologiques le permettront, ils seront finalisés. Ces marquages concernent à la fois le centre bourg, mais également les hameaux. Nous ajouterons également route du pont, des coussins ralentisseurs.

## ***La verrière de l'école***



Dans le temps, la verrière de l'école s'est dégradée, et a demandé un remplacement qui a été effectué durant les vacances scolaires de décembre. Nos chères petites têtes blondes, vont pouvoir en profiter. La réparation de la verrière et des jeux, s'est déroulée durant les vacances scolaires. La verrière qui présentait des risques a été intégralement refaite par l'entreprise ISAAC.

## ***L'église***

Nous avons effectué plusieurs devis pour les problèmes d'étanchéité de toiture, ainsi que le traitement contre les insectes xylophages, qui sont en train de dévorer les boiseries du bâtiment. Ces travaux interviendront au cours de l'année 2022.

## ***Le Givout***

La communauté de communes Campagne de Caux a attribué le marché pour effectuer des travaux de réparation d'une digue, ainsi qu'une mare supplémentaire. Les travaux s'effectueront lors du printemps/été 2022. Le Givout reste donc sous haute surveillance, car nous n'avons pas tous les volumes tampons permettant d'être serein face aux excès pluviométriques.

## ***Le Graindor***

Des travaux privés importants ont eu lieu dans ce hameau. Des travaux de voirie vont donc être nécessaires pour le bien-être de tous les usagers.

## ***Défense incendie***

Deux poteaux incendies vont être posés, route du Hertelay et à la Hauteville, permettant de couvrir ces secteurs. La première réserve incendie verra le jour rue de la voie romaine, en début d'année 2022. Nous continuerons nos efforts de protection incendie, au-fur-et-à-mesure des années.

## ***Place André et Jean Suchetet***

Des petits travaux d'aménagement vont être réalisés sur la place pour permettre la future installation d'une terrasse couverte, pour le café du village.

## ***Rue d'Hericy***

Concernant la sécurisation de la rue d'Hericy, dans un premier temps, seul un marquage au sol sera effectué, début d'année. L'évolution du projet de regroupement scolaire fera évoluer bien évidemment la circulation, et donc la sécurisation.

## **CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT CIMETIÈRE**

### **Concours des jardins fleuris 2021**

Le jury, composé des gagnants de l'année dernière et de bénévoles, est passé dans la commune et a décerné 5 prix :



Mme Delalonde



Mr et Mme doré



Mr et Mme Duval



Mr et Mme Lecarpentier



Mr et Mme Malhouitre

Tous ont reçu un bon d'achat et une plante pour encourager leur travail.

### **Journée du téléthon**



Le 4 décembre 2021, sous la halette, la traditionnelle vente de crêpe a permis de rapporter 146€, pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Un grand merci aux bénévoles.

### **CANTINE SCOLAIRE**

Comme tous les ans, les enfants de l'école Henri Blanc ont pu bénéficier de leur repas de Noël le 17 décembre. Pour l'occasion, de très jolies tables ont été dressées et la cantine a été entièrement décorée par le personnel. Merci à eux pour les enfants.



## **ANIMATIONS FÊTES ET CÉRÉMONIE**

### **Un marché de Noël réussi**



Malgré la pandémie, notre traditionnel marché de Noël a pu avoir lieu les 18 et 19 décembre. Globalement, les visiteurs, beaucoup plus nombreux les après-midis que le matin et les exposants, étaient très satisfaits de l'organisation de notre marché. Ce genre d'évènement participe à la notoriété de notre village et s'inscrit dans la longue tradition des fêtes organisées à Bréauté.



Durant les derniers jours de préparation, la commission animation a dû surmonter de nombreux obstacles. La préfecture exigeait un minimum de contrôle de « pass sanitaire » ce qui était pratiquement impossible au niveau du bourg. Finalement, la gendarmerie a accepté que seul l'espace restauration et la cantine soient contrôlés. Plus de 1400 pass ont ainsi été contrôlés à l'entrée de cet espace.



La veille du marché, une partie de l'équipe qui avait été engagée pour les animations s'est retrouvée atteinte du COVID ou cas contact. C'est donc une équipe réduite de moitié qui a dû faire face à cet imprévu et le spectacle des marionnettes a dû être supprimé en dernière minute. Pour le même motif, une dizaine d'exposants a annulé leur présence tout au long de la dernière semaine.



Les associations de la commune se sont également engagées ; la quintefeuille a fait régulièrement des démonstrations de country, Viva l'Solbar, a fait une parade de solex, l'association « étincelle » et son orchestre « les enfants rouge » a proposé un concert très remarqué, le FCBB a organisé les tours de calèche avec le « Père Noël » et préparé les crêpes et le célèbre vin chaud. Et enfin les adhérents du CSB ont participé au montage et démontage des installations. De leur côté, les agents municipaux ont eux aussi participé très activement à tout ce travail avec leur bonne humeur habituelle.

La municipalité et la commission animation remercient sincèrement toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la réussite de ce marché de Noël et donnent rendez-vous à tous l'an prochain en espérant que la conjoncture sanitaire sera apaisée.

### **La boîte aux lettres du père Noël**

La boîte aux lettres du père Noël a rencontré le même succès que l'année précédente avec une cinquantaine de lettres reçues. Malheureusement certaines lettres ne mentionnaient pas de coordonnées et malgré les relances sur notre page Facebook, il nous a été impossible d'y répondre.

## ***Le concours de dessins***

25 enfants ont participé au concours de dessins. Félicitations aux 6 vainqueurs de cette édition 2021 :

- Catégorie 3/6 ans : Côme Delaporte / Danaël Pestrinaux / Thais Andrieu
- Catégorie 7 / 10 ans : Enaëlle Degan / Damian Pestrinaux / Candyce Vigreux

Les récompenses seront remises courant du mois de janvier.



## ***COMMISSION SECURITE***

**Souvenons-nous tous de ce dimanche soir 26 septembre et de ce terrible accident survenu sur notre commune ! Deux jeunes d'une vingtaine d'année y ont perdu la vie et un troisième a été très grièvement blessé. Pensons à ces trois familles anéanties par la douleur et le chagrin ! La départementale 910 est très dangereuse pensons-y chaque fois que nous l'empruntons et redoublons de vigilance.**

Au cours de l'année 2021 la commission sécurité s'est réunie à plusieurs reprises. La gendarmerie a participé à certaines de ces réunions pour faire le bilan de l'insécurité constatée sur notre commune. Dans ce constat on peut noter quelques vols (ils ne sont pas en augmentation), des conflits de voisinage, des non-respects du code de la route (vitesse excessive, sens interdits non respecté, des circulations en trottinette dangereuse sur les trottoirs...) Des dégradations délictueuses. Des démarchages à domicile suspects ou ne respectant pas la réglementation. La commission vous déconseille formellement de signer des contrats ou autres engagements au premier passage de ces « démarcheurs » de toujours leur réclamer leur carte professionnelle, de vous renseigner chez d'autres fournisseurs ... d'en parler avec votre famille ou vos amis. Quand quelque chose vous interpelle n'hésitez pas à appeler le maire ou la mairie.

La commission a eu le plaisir d'agréer avec l'accord de la gendarmerie 4 nouveaux référents citoyen(ne)s. Ces personnes participent aux réunions de la commission et elles relayent à la gendarmerie et au maire les situations ou agissements suspects qu'elles constatent sur notre territoire. Elles sont également informées des délits qui se produisent sur la commune et les environs.

Notre dossier vidéo protection est enfin passé en commission préfectorale avec un avis favorable. Nous allons maintenant pouvoir lancer les appels d'offre et solliciter les subventions relatives à ce projet.

La sécurité et le respect des règles sont l'affaire de tous et contribuent grandement au bien vivre ensemble

Point déchets : des dépôts sauvages de déchet sont régulièrement constatés dans ou près des poubelles de la commune ou celles de particuliers (salle polyvalente, zone poubelle des bosquets, containers à verres). Ces dépôts, qui sont des incivilités, sont répréhensifs et peuvent entraîner des amendes. Ces pratiques engendrent aussi des suspicions, des incompréhensions et des tensions entre les habitants de notre commune. Nous vous demandons d'y mettre fin pour le bien-être de tous.

## DECHETS

Le ramassage et le traitement des ordures ménagère coûte de plus en plus chère, Une réflexion est lancée au sein de la Communauté de commune Campagne de Caux, le service de collecte actuel est réalisé par Fécamp.

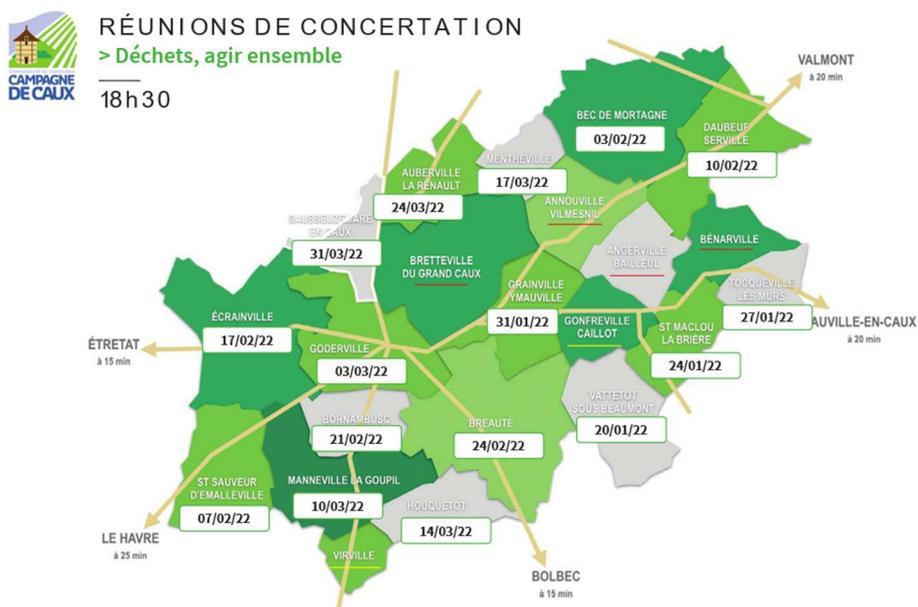
La mauvaise qualité du ramassage est due au fait que qu'en juillet, Fécamp de manière unilatérale, a décidé de se séparer de Campagne de Caux, la fin de ce service risque de ne pas s'améliorer. Une réorganisation totale va être donc être réaliser par la Communauté de commune, afin de devenir autonome.

En effet, le fonctionnement et le calcul du coût de l'enlèvement des ordures ménagères, la présentation du cadre légal, des acteurs et des différentes méthodes nous semble être une nécessité.

- Si le financement est de la forme redevance d'enlèvement des ordures ménagères (**REOM**) : seuls les utilisateurs du service vont s'en acquitter : c'est la personne qui habite le logement qui devra la payer. La redevance est calculée en fonction de l'importance du service rendu (c'est-à-dire en fonction du volume des ordures et déchets enlevés).
- Si le financement est de la forme de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (**TEOM**) : elle finance la collecte des déchets ménagers et non ménagers. Les propriétés bâties sont assujetties à la **TEOM**, via la taxe foncière.

Dans le cas de la REOM, le budget doit être préparé à l'avance et ne peut être augmenté en cours d'année, c'est une gestion plus économique à terme, dans le cas de la TEOM, en cas de dépassement de budget, le montant est augmenté via la taxe foncière, sans que l'utilisateur sache réellement ce que ces ordures lui coutent.

Les réflexions sont donc en cours, et une concertation du public pour le plan déchets, aura lieu **le 24 février 2022, a Bréauté.**



## ***SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS***

Pour cette année 2021, nous espérons que les associations pourraient mener à bien des projets, des évènements et reprendre une activité à peu près normale.

La reprise des activités s'est faite progressive, parfois de façon différente. Nous avons commencé à établir les liens entre associations culturelles et de loisirs, comme travailler ensemble dans le cadre du forum des associations, ou participer au marché de Noël. Nous en sommes aux premiers galops d'essai, nous savons qu'il y a une marge d'amélioration.

Mais ce que nous tenons à saluer sur cette page est l'investissement de tous les bénévoles qui participent aux évènements et prennent des responsabilités. Vous donnez beaucoup de votre temps afin qu'une ou plusieurs activités soient possibles à Bréauté, pour que l'Histoire reste en mémoire, pour que les jeunes et moins jeunes puissent partager des animations.

Merci à tous car sans vous les associations ne pourraient survivre.

Et pour celles et ceux qui voudraient s'investir quelques heures ou plus : poussez la porte d'une association, posez toutes vos questions aux animateurs/animateuses – entraîneurs/entraîneuses - présidents/présidentes – secrétaires – trésoriers/trésorières.... Vous serez toujours bien accueilli.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le 5 décembre était la journée mondiale du bénévolat



## ***NUMÉRIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE***

L'année 2021, et pour l'instant 2022, ne permettent pas de faire des activités entre générations, à notre grand regret. Les jours seront bientôt meilleurs, et l'arrivée de la fibre sur Bréauté va permettre de faciliter ces activités numériques entre générations.

Plusieurs projets développés en 2021 n'ont toujours pas été expérimentés, et restent donc en attente de jours meilleurs.

## **STATION D'ÉPURATION**

Travaux de transfert des eaux usées des communes de Bréauté et Vattetot-sous-Beaumont vers la station d'épuration de Gruchet-le-Valasse.

Les travaux consistent à la création d'un réseau de transfert des effluents depuis la commune de Bréauté jusqu'à la commune de Gruchet-le-Valasse et passant par la commune de Vattetot-sous-Beaumont.

## **FIBRE**

Comme pour 605 autres communes du département pour lesquelles les opérateurs privés n'investissent pas, le déploiement de la fibre est assuré en Campagne de Caux par Seine-Maritime Numérique. Ce syndicat mixte, auquel notre Communauté de communes adhère, est piloté par le Département et permet une mutualisation de moyens entre collectivités. Le programme d'investissement lancé par SMN prévoit de raccorder 230 000 foyers d'ici 2023.

## **CE QUE FAIT CAMPAGNE DE CAUX**

- Les représentants communautaires nommés au syndicat SMN76 sont présents à chaque réunion pour suivre le déroulement et soulever les points bloquants.

### **NOUVEAU ! RESTEZ INFORMÉS :**

Seine-Maritime Numérique vient de lancer une plateforme à disposition des habitants comprenant une carte interactive : [carte.smn76.fr](http://carte.smn76.fr). Celle-ci vous permettra d'obtenir une estimation de l'ouverture à la commercialisation de votre prise. Pour ce faire, il vous suffit de taper votre adresse dans la fenêtre de dialogue.

### **À NOTER !**

- le processus de raccordement se fait par "plaques", qui ne correspondent pas aux limites administratives des communes. Ainsi il est possible que votre habitation soit raccordée avant ou après d'autres maisons du même village.

- La période qui apparaît n'est qu'une estimation. Il est nécessaire de compter trois à quatre mois supplémentaires pour une commercialisation effective.

**RAPPEL OPÉRATEURS / RACCORDEMENT :** le Département et la Communauté de Communes Campagne de Caux se sont engagés à amener la fibre en limite de propriété. Le raccordement final devient ensuite une affaire privée, entre les habitants et les opérateurs. Aujourd'hui, deux opérateurs sont présents sur le marché : Orange et SFR ; Bouygues Telecom vient de signer un contrat pour l'intégrer (ce qui devrait se faire début 2022), tandis que Free est encore en négociations.

**Pour toute question, information : [contact@smn76.fr](mailto:contact@smn76.fr)**

# Les associations

## **ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**



Les anciens combattants ont pu se retrouver devant le monument aux Morts, le 11 novembre, pour un hommage aux morts pour la France. Les camarades qui le pouvaient étaient présents pour cette cérémonie du souvenir. Depuis ces deux ans de privation, plusieurs Camarades atteints par la maladie nous ont quittés ; nous avons une pensée pour eux et leur famille.

En ce 11 novembre, notre réconfort est venu des enfants et des parents qui les ont accompagnés pour ne pas oublier ceux qui sont morts pour notre liberté.

En cette veille de nouvelle année, les Anciens Combattants souhaitent à tous de garder la santé et espèrent pour vous des petits moments de plaisir entourés de ceux que vous aimez.

## **Exposition en Mairie :**



Du 11 au 16 Novembre, les anciens combattants ont mis en place une exposition. Deux thèmes étaient présentés ; Pierre Lefrançois mort pour la France en Algérie et à la découverte de notre village.

Christian Maillet, vice- président, à l'initiative de cette exposition a présenté son travail de recherche sur la vie et les constructions à Bréauté depuis plusieurs siècles. Les visiteurs ont pu découvrir l'origine des noms des hameaux et comprendre l'histoire des châteaux (Antiville -le Liborel et Versailles) connaître ceux qui ont été les propriétaires successifs et qui ont fait un peu

l'histoire de Bréauté. Les enfants des deux écoles et les enseignantes ont été les plus attentifs aux propos de Monsieur Maillet concernant la vie du village autrefois.

Concernant Pierre Lefrançois, l'exposition portait sur la totalité du parcours militaire de l'enfant du village depuis son départ à l'armée et son affectation en Algérie .Chacun pouvait découvrir: la dernière lettre écrite à ses parents quelques jours avant sa mort - des courriers de ses camarades du 26<sup>ème</sup> RI - aussi de ses supérieurs; ses décorations : Valeur Militaire obtenue au combat - médaille Militaire .Son retour à Bréauté, son lieu de sépulture en Algérie et à Bréauté .Tout ceci grâce à Monique ,la sœur de Pierre qui avait conservé des documents remis par sa mère avant son décès.

Lors de leur venue à l'exposition, Monique et son mari étaient très touchés et ont remercié Christian pour le travail de recherche qui a fait la réussite de cette exposition.

Qu'il nous soit permis de remercier le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle de la mairie ; mais aussi les enseignantes des deux écoles qui ont accompagné les enfants de chaque classe pour faire connaître la vie de notre village autrefois.

**Raymond Dodelin**



L'année 2021 est arrivée, mais notre **Covid** est toujours là.

Notre activité s'est maintenue en interne, malgré des contraintes et dans le respect des mesures sanitaires.

Les inscriptions ont été renouvelées selon les effectifs de l'année précédente sans le partage traditionnelle de la galette des rois :

Le Club a accordé la gratuité des cartes de membres et la fédération F.S.G.T. a fait bénéficier aux licenciés d'une remise de 15 € soit 16 licences vélo et 53 cartes de membres pour la marche.

**Le 13 février 2021** : l'ouverture de la saison à Bolbec s'est faite en petit comité de 7 marcheurs.

Les brevets de printemps et de rentrée ainsi que la course ont été annulés

**Le 5 juin 2021** : sortie pique-nique et marche à TOCQUEVILLE- LES- MURS

**Le 10 juin 2021** : sortie du club à l'Île de Chausey un bel endroit, très apprécié par les participants venus nombreux



**Le 4 septembre 2021** : participation au forum des associations

**Le 19 septembre 2021** : à l'occasion des journées du patrimoine, nous avons visité le Clos Masure « LA HETREE » à Thérouldeville.

**Le 25 septembre 2021** : au départ de Colleville, nous avons emprunté la voie verte jusqu'à Valmont, retour de l'autre côté de la rivière jusqu'au restaurant « AU BON COIN » où d'autres membres du CSB nous ont rejoint pour partager un bon repas.



**Le 30 octobre 2021** : notre Assemblée Générale qui s'est déroulée avec beaucoup de participants et en présence de Mr le Maire et de Valérie LEMONNIER adjointe a clôturé l'année 2021.

***Pour la saison 2022 venez nombreux :***

- 8 janvier : inscriptions, petit cadeau et partage de la galette des rois
- 25 janvier : sortie spectacle **au Chaudron Magik** à OUILLY- le -Vicomte (14)
- 12 février : ouverture de la saison à Bréauté
- 13 février : ouverture de la saison avec la F.S.G.T à Harfleur
- 13 mars : brevet de printemps
- 15 mai : course **grand prix de Bréauté** (à confirmer)
- 21 mai : sortie marche et pique-nique

- En juin : prévision d'un voyage
- 4 septembre : brevet de rentrée
- 24 septembre : sortie marche et pique-nique ou restaurant
- 29 octobre : Assemblée Générale suivi d'un repas
- 3 décembre : Téléthon

#### Composition du bureau :

- **Président d'Honneur : Robert Varnière**
- **Président : Antoine Rioult**
- **Présidente Adjointe : Geneviève Marchand**
- **Secrétaire : Chantal Maillard**
- **Secrétaire Adjoint : Roger Dubreuil**
- **Trésorier : Jacques His**
- **Trésorier adjoint : Alain Champion**
- **Membres du bureau : Christian Aurélien – Chantal Aurélien – Arlette Moreau – Jacques Schapman – Gérard Rihal**

#### RAPPEL des jours et heures de sorties :

| MARCHE                          | VELO                      |
|---------------------------------|---------------------------|
| LUNDI - JEUDI : 14h             | MERCREDI – VENDREDI : 14h |
| MERCREDI- SAMEDI- DIMANCHE : 9h | DIMANCHE : 9h             |

Pour toute information complémentaire :

contacter : Antoine RIOULT 18 rue des Tilleuls 76110 BREAUTÉ tel : 02 35 27 94 80

### ***L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE HENRI BLANC DE BRÉAUTÉ.***



L'APE de l'école Henri blanc de Bréauté, est une association qui a pour but d'organiser et de préparer des manifestations pour récolter de l'argent pour les activités de sorties et acheter du matériel pour les enfants de l'école.

Elle sert à financer les projets de l'école à offrir des cadeaux et spectacles aux enfants.

Elle répond aussi aux besoins de l'école.

L'association compte aujourd'hui 11 membres actifs.

L'APE Henri blanc présente tous ses vœux pour l'année 2022 en espérant une jolie année pour tous.

**Christine Fouré** présidente de l'association ainsi que ses membres

Vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

## ***L'ASSO LOISIRS DE BRÉAUTÉ***

L'année était encore très compliquée en 2021, notre association a annulé les soirées du mois de novembre par le manque de répétitions qui devaient débiter au 2ème trimestre 2021.

Les voyages en Croatie début mai et l'Auvergne en septembre ont été annulés pour raison de covid.



Tous nos bénévoles de 2019 se sont réunis le 13 novembre dernier pour un moment de convivialité et ont partagé un bœuf bourguignon et des mignardises préparés par les commerçants de Bréauté.

Le 1er décembre 2021, deux cars sont partis dans la matinée pour un repas gastronomique et "festival de chansons" au relais Henri IV d'Arques la bataille pour revenir vers 18heures.



L'assemblée générale est prévue le **22 février 2022** mais attendons quelques semaines pour définir le thème de la soirée.

**Les 5 et 12 novembre 2022** nous aurons plaisir à vous présenter les traditionnelles soirées spectacle et le 19 novembre (uniquement le spectacle).

Pour 2022, seul Neufchâtel début décembre est au programme pour le moment et seulement si la situation sanitaire le permet. Nous ne manquerons pas de faire connaître le programme.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires :  
Facebook : L'Asso loisirs de Bréauté

Tous les Membres de l'Asso Loisirs de Bréauté vous souhaitent de " Bonnes fêtes de fin d'année"

## ***Un hommage mérité***

Au nom de tous les membres de l'Asso Loisirs de Bréauté, (ex-Animation rurale créée en 1972) une pensée à :

**Jacques Delahais** qui était un membre apprécié et engagé. Toutes ces années passées à ses côtés nous ont permis de le découvrir et de l'aimer.



Sachez aussi que sa bonne humeur et son état d'esprit vont beaucoup nous manquer. Il aura su, durant ces années, laisser une empreinte aux soirées spectacles qui restera longtemps gravée dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Il savait chanter, jouer de la musique, danser, faire du théâtre et toujours prêt à donner son aide pour les travaux.

Il sera présent dans nos esprits à tous et nous honorerons sa mémoire comme lui-même le souhaitais pour les autres quand il était encore à nos côtés.

Toutes nos plus sincères condoléances vont à sa compagne, à ses enfants et petits-enfants et à sa famille.

## ***L'ASSOCIATION POUR LES AINÉS DE BRÉAUTÉ.***

Bonjours à tous et à tous en septembre le 3e jeudi nous avons repris le traditionnel goûter reprise timide, malgré les règles sanitaires au moment de rédiger cette petite bafouille, les projets sont de nouveaux incertains le goûter de Noël on l'espère tous.

### ***programme 2022***

- Goûter **tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois**
- Le 20/01/2021 inscriptions 20€ pour l'année et on fait les Rois
- Le 17/02/2021 on fait sauter les crêpes
- Le 17/03/2021 goûter
- Le 21/04/2021 repas
- Le 19/05/2021 goûter
- En juin sortie annuelle, dont la date reste à définir

Nous accueillons les futurs adhérents à partir de 60 ans venez nombreux pour jouer :

- Au tarot
- A la manille
- Aux domino/Triominos
- Au scrabble

À bientôt et bonne Année et surtout bonne santé

Le bureau des Aînés

## VIVA L'SOLBAR



Cette année 2021 touche à sa fin, la pandémie nous aura encore touché durant cette année (rassemblements annulés à cause des restrictions sanitaires etc...). Cependant, nous avons tout de même eu quelques occasions de nous rassembler ; principalement le dimanche matin pour nos sorties amicales, organisées par les membres de l'association en empruntant les routes de nos campagnes et au-delà, ces moments conviviaux sont importants pour notre association, c'est lors de ces balades que nous pouvons nous retrouver en respectant les gestes barrières. L'association fête ses 10 ans cette année et malgré ça, nous recensons toujours de nouvelles arrivées au sein du club et de nombreux regards ébahis au bord des routes lors de notre passage !

Viva l'Solbar 76 ce n'est pas que de la balade, c'est aussi de la restauration de VéloSolex, si vous rencontrez un problème avec vos montures, nous vous invitons à contacter le président de l'association, Alain, qui se fera un plaisir de vous venir en aide.



Viva l'Solbar vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

---

Dates à venir :

**5 février 2022** : galette des rois

**28 et 29 mai 2022**, Solex & Mob à Bréauté sur 2 jours en inter club national & étranger

---

Si vous êtes amoureux de ces machines d'époques et que vous aimez les sorties dans des ambiances chaleureuses et conviviales, n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

Pour nous rejoindre, il vous suffira de vous acquitter d'une cotisation annuelle de 15€.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires.

Facebook : Viva l'Solbar 76

Tel : 06.31.61.19.99

@ : [alvsollex76@gmail.com](mailto:alvsollex76@gmail.com)



## **FOOTBALL CLUB BRÉAUTÉ BRETTEVILLE**

Après une saison galère en 2019-2020 où les compétitions s'étaient arrêtées en mars, Le FC Bréauté Bretteville a découvert la saison blanche en 2020-2021 avec cette fois-ci l'arrêt des compétitions en octobre.

Les championnats sont donc repartis cette saison sur la base des classements établis en fin de saison 2019-2020.

Ces deux saisons difficiles ont provoqué une chute du nombre de licenciés notamment chez les jeunes, la ligue de Normandie annonçant une perte de 12000 licenciés cette année.

Cela s'est traduit dans notre club par une perte de 47 licenciés pour la saison 2020-2021, avec 213 licenciés.

Un plan de relance a donc été mis en place afin de faire venir ou revenir des joueurs notamment dans les catégories jeunes en démarchant les écoles ou en offrant une remise de 20% sur le prix de renouvellement des licences toutes catégories.

D'autres actions ont été réalisées comme la création d'une boutique en ligne, vous pouvez retrouver nos articles à l'adresse : <https://app.grinta.eu/fc-breaute-bretteville> , ainsi que la recherche de nouveaux sponsors.

Afin de nous aider à mettre en place ou initier d'autres projets, le club a demandé et obtenu un agrément afin d'accueillir des services civiques. Deux jeunes volontaires de Bréauté nous ont rejoints, Matthéo et Thomas, pour une durée de 8 mois.

Les effectifs pour la saison 2021-2022 sont de 203 licenciés répartis de la manière suivante : une équipe U6/U7, une équipe U8/U9, deux équipes U10/U11, deux équipes U12/U13, deux équipes U16/U17/U18 dont une en entente avec Goderville, une équipe seniors après-midi, une équipe seniors matin et enfin une équipe vétérans.

Côté installations, une étude d'aménagement de terrain synthétique communautaire est en cours, pilotée par la communauté de commune « Campagne de Caux », celui-ci serait implanté sur le stade de Bréauté et viendrait remplacer un des deux terrains en herbe.

Composition du conseil d'administration :

Président : Aurélien NEVEU

Vice-Président : Jimmy MASTRONUZZI

Secrétaire : Régis PASCAL

Secrétaire adjoint : Guillaume PASCAL

Trésorière : Sonia DELARUE

Trésorier adjoint : Stéphane LELIEVRE

Membres : Christian QUERE-Thierry BRASSE-Thomas DUMONT-Clément DUMONT- Fabien VOLLAIS-Alexis LEBARON-Guillaume NOEL-Baptiste NOEL-David EBRAN

Emmanuel RENAUD reste responsable de l'école de football.

Merci à Sophie PELLERIN pour l'entretien des locaux et le lavage des maillots et à Gwladys PATE pour la gestion de la partie communication du club.

J'en profite pour remercier les mairies de Bréauté et Bretteville, les sponsors, les joueurs, les dirigeants, les supporters, les éducateurs et les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour organiser les différentes manifestations au profit du club.

Je termine en vous donnant quelques prochaines dates importantes pour notre club qui, je l'espère, pourront avoir lieu :

- Le lundi 6 juin 2022 (pentecôte) : vide greniers à Bréauté
- Le 24 juin 2022 : assemblée générale
- 3 juillet 2022 : tournois seniors à Bretteville
- 31 juillet 2022 : vide greniers à Bréauté

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps dans le bénévolat avec une équipe sympathique ou si vous souhaitez investir financièrement dans notre club en tant que sponsors, n'hésitez pas à nous contacter sur [contact.fcbb@gmail.com](mailto:contact.fcbb@gmail.com), et nous suivre sur notre site internet <https://fc-breaute-bretteville.footeo.com> et sur notre Facebook **FC BREaute BRETTEVILLE**.

Tous les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Aurélien NEVEU  
Président du FCBB



Thomas et Matthéo , nos services civiques

## **LA QUINTEFEUILLE**

### **Chers amis Bréautais,**

Cette année l'assemblée générale de la Quintefeuille fut un peu particulière car elle a regroupé 2 saisons sur fond de COVID 19. En effet l'assemblée de 2020 n'a pas eu lieu pour cause de confinement. Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal étaient présents ainsi que M Lejeard représentant le Comité départemental de sport en Milieu rural ; Mme Guérout, Conseillère départementale, était absente excusée.

La saison 2019-2020 avait bien démarré bien avec le retour des activités Danse COUNTRY et THEATRE ainsi qu'une augmentation très nette du nombre d'adhérents. Un spectacle de danse était prévu au SIRROCO à St Romain, ainsi que la célébration des 35 ans de la Quintefeuille. Mais la pandémie est arrivée et tout a été suspendu en mars 2020. Ce n'est qu'en mai 2021 que certaines activités ont pu être reprises en extérieur.

Pendant le confinement un atelier fabrication de masques a été mis en place au local de la rue Pierre de Coubertin à Bréauté, avec des adhérents volontaires et la participation de la Commune.

La saison 2020-2021 reprenait peu à peu en septembre avec la mise en place de protocoles sanitaires stricts. Dans les activités fortement pénalisées par le Covid, les adhérents qui le souhaitaient ont été dédommagés sous forme de chèques ou d'avoirs.

Par ailleurs l'arrivée de François le nouveau professeur de Gym a apporté du sang neuf.

La reprise rapide d'une majorité des activités dès la fin du confinement, l'application rigoureuse des protocoles sanitaires, notamment lors de la porte ouverte, permettaient aussi d'augurer une bonne saison 2020-2021 sous le signe de l'esprit associatif et des 35 ans de l'association.

Cela montrait aussi que la Quintefeuille de Bréauté avait retrouvé son image d'association organisée, réactive, sérieuse et dynamique auprès des collectivités.

Depuis 2018, les effectifs ont doublé, et comptent aujourd'hui plus de 300 membres.

Un effectif d'environ 150 adhérents en 2017- 2018 qui passe à 270 en 2020-2021 pour un total de 302 membres répartis sur 59 communes appartenant à 3 com-com et 3 com-agglo, des exercices comptables sains, des activités nouvelles : country, théâtre, sont autant d'indices qui montrent la vitalité de l'association.

Le président et les membres élus du Conseil d'administration regrettent cependant qu'aucun nouveau membre n'ait souhaité entrer dans le Conseil actuel, car cela aurait permis d'apporter des idées nouvelles et d'influer sur les prises de décisions. Bon nombre des membres administrateurs ont alors eu envie de jeter le gant, mais il ne resterait plus alors qu'à prononcer la dissolution de la Quintefeuille, licencier 10 salariés et priver 300 personnes d'une de leurs activités. Ce serait bien regrettable, alors que pour la saison 2021-2022 l'association compte déjà 210 inscrits dans les activités ; c'est moins que l'an dernier, mais le PASS et le confinement, les remboursements sans tricheries possibles y sont sans doute pour quelque chose.

À l'issue du vote les 3 membres sortants ont été réélus. Mais au jour où l'on écrit ces lignes le bureau n'est pas encore constitué.

Il restera pour l'année 2022 des efforts à fournir :

1 – **Sur la Communication** : en incitant toujours plus les membres, ou les personnes extérieures à l'association, à utiliser le site de l'association : **quintefeuille.fr**, pour entrer en contact un responsable.

2 – **Sur le partage des tâches** : l'association manque de responsables d'activités, il faut trouver des volontaires pour ces postes charnières, pour que « membre de l'association » devienne « acteur dans l'association » et non « consommateur d'association ».

3 – **Sur la lourdeur administrative** : il a été mis en place un fichier centralisé de tous les adhérents, consultable via intranet, par les responsables d'activités uniquement.

Mais d'autres lourdeurs liées au covid perdurent : compléter les dossiers d'aides auprès de l'URSSAF relève ainsi du parcours du combattant.

En 2021 avec le 2ème confinement, il a fallu à nouveau passer les vacances d'été à rembourser les adhérents qui s'impatientaient sans savoir que derrière chaque chèque, il y a des petites mains bénévoles, qui travaillent même en juillet /aout.

Ne pouvant évoquer que des projets à court terme, il est actuellement prévu la participation de l'activité COUNTRY au marché de Noël de Bréauté, tandis que le spectacle de danse de la Quintefeuille incluant cette année la country et le théâtre se déroulera le 14 ou le 21 Mai 2022.

Les Finances de l'association restent en excellente santé malgré la pandémie et la volonté de la Quintefeuille de maintenir le plus longtemps possible, de mars 2020 à février 2021, l'intégralité des salaires aux animateurs et d'assumer les remboursements faits aux familles, pourtant sans obligation.

*Tous les membres de la Quintefeuille, tout son Conseil d'Administration, se joignent à leur Président pour souhaiter une bonne et heureuse année 2022 à tous les habitants de BREAUTE*



**Réunion de Conseil  
d'administration**



**Soirée Beaujolais**



**Portes Ouvertes**

# Agenda des évènements de l'année

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022



Pour cette élection, les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont être appliquées.

**L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.** Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

## Informations pratiques

### **RECENSEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Afin de permettre aux parents un accès rapide aux coordonnées des assistant(e)s maternel(les) de la commune, nous allons mettre en place sur le site internet une rubrique spécifique.

Pour ceux et celles qui souhaitent que leurs coordonnées soient visibles sur notre site internet, nous les invitons à le faire savoir en contactant la mairie au 02.35.27.75.74.

Ce recensement permettra aux parents ayant un besoin de garde urgent, de pouvoir contacter rapidement les assistant(e)s maternel(le)s de la commune.

Pour rappel, une liste est également disponible au Relais Assistant maternel sur les horaires d'ouverture.

### **NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE**

De plus en plus de familles accueillent dans leur foyer des animaux de compagnie et nous nous en réjouissons. Cependant nous rappelons que le bien vivre ensemble nécessite une certaine rigueur, un respect des autres. Il n'est pas normal qu'un nombre considérable de déjections se retrouve sur nos trottoirs, il n'est pas normal que très souvent des chiens divaguent dans nos quartiers.

Nous lançons un appel à tous les propriétaires d'animaux pour qu'ils fassent un effort pour que ces incivilités cessent. La vie de tous en sera ainsi plus agréable ...Merci d'avance.